



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 23 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 septembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 52

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 6

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Madame Christine MARTIN	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Stéphanie MODDE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Nadjoud BELHADEF	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Olivier MULLER
Madame Kildine BATAILLE	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Madame Elizabeth REVEL
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Valérie TEISSEIRE
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric FAVERJON
Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Pierre PRIBETICH
	Madame Céline RENAUD	

### Membres absents :

Monsieur David HAEGY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Marien LOVICHI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
	Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

---

## **OBJET : FINANCES**

### **Tarifs des billets d'entrée et prestations du Pôle Culturel de la Cité de la Gastronomie et du Vin de Dijon – compléments au rapport du 21 Mars 2022**

L'objet du présent rapport est de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal, la fixation des tarifs complémentaires et droits de place relatifs aux billets et prestations (ateliers, visites théâtralisées, ...) vendus au Pôle Culturel de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon. Il vient notamment compléter les premiers tarifs délibérés en Conseil Municipal du 21 Mars 2022 pour l'ouverture du Pôle Culturel le 6 mai 2022 en proposant des prestations pour les groupes, entreprises et comités d'entreprises.

Ces nouvelles offres s'inscrivent dans la stratégie commerciale mise en place avec les partenaires privés de la Cité, visant notamment à augmenter, en complément de la clientèle individuelle, la clientèle groupes via des tours opérateurs, autocaristes, comités d'entreprises...et la clientèle entreprises.

#### **Rappel des modalités de gestion des paiements**

Afin de piloter de façon rigoureuse les recettes issues des ventes et remises de billets, en ligne ou sur site, la Ville dispose d'un dispositif de billetterie spécifique opéré par la société INGENIE.

Par ce biais, les visiteurs peuvent acheter des billets leur permettant d'accéder à des visites/animations organisées uniquement par la Ville mais aussi à des billets couplés (offre VILLE + offre d'un des partenaires de la Cité).

Les gratuités et les tarifs réduits votés pour l'accès aux activités du Pôle Culturel sont aussi intégrés dans ce système de billetterie, ce qui en permet le suivi précis.

Dans le cas des billets couplés, l'outil de billetterie permet de répartir entre la Ville et les partenaires les recettes encaissées, sans que le visiteur ait à faire plusieurs manipulations et en toute lisibilité pour les services fiscaux.

Des tableaux de bord permettent un suivi de la fréquentation du Pôle Culturel par produit et par type de visiteurs (individuels, groupes, ...).

#### **Détail des éléments tarifaires**

##### Tarif pour la visite d'une seule exposition

L'accès aux espaces culturels de la Cité, En cuisine, A table et à l'exposition temporaire renouvelé annuellement est payant.

Le billet plein tarif pour ces 3 espaces est vendu à : 9 €. Des réductions et des gratuités sont appliquées pour certains publics et détaillées dans les rapports tarifaires présentés en 2022 au Conseil Municipal.

Afin de répondre aux demandes des visiteurs qui souhaitent visiter une seule exposition sur le repas gastronomique des Français, il est proposé d'appliquer le tarif d'accès « exposition temporaire » aux 2 autres expositions.

Soit un tarif de : 6,50 € par personne en plein tarif et 4,50 € par personne en tarif réduit pour la visite d'une seule exposition. Et toujours la gratuité pour les personnes listées dans les rapports tarifaires de 2022 notamment les enfants de moins de 4 ans, les personnes porteuses de cartes professionnelles spécifiques (enseignants, ICOM, ...).

##### Tarif pour les soirées culture et dégustation

Le Pôle Culturel de la Cité souhaite organiser à partir de novembre 2024 des soirées qui associent dégustation de vins, des propositions culturelles avec un comédien (lectures, concerts, ...) dans un des espaces d'exposition ainsi qu'un repas à la cuisine expérientielle :

- Repas classique :

Tarif individuel : 90 € par personne

Tarif groupe : 85 € par personne avec un minimum de 10 personnes

- Repas gastronomique

Tarif individuel premium : 110 € par personne.

Tarif groupe premium : 98 € par personne avec un minimum de 10 personnes

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** les nouveaux tarifs pour les billets d'entrée et prestations vendues, dans les conditions proposées,

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN      POUR : 55

ABSTENTION : 3

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 6 PROCURATION(S)